

Profil de compétence souhaité au sein des futurs administrateurs de la FOIQ

Administrer un OBNL avec une mission philanthropique demande un certain nombre de compétences en gouvernance et interpersonnelles afin de pouvoir appuyer la réalisation de la mission de la FOIQ.

Considérations importantes :

Le futur administrateur n'est pas rémunéré pour administrer la Fondation et il doit être disponible pour donner les orientations au directeur général de la Fondation dans sa gestion au quotidien (environ 2 heures par semaine) et participer aux réunions du conseil (environ 6 par année se tenant habituellement sur l'heure du midi). Il doit aussi siéger sur le comité des bourses et à ce titre, il doit analyser plusieurs dossiers de candidatures (travaux d'analyse durant le mois de janvier avec une durée d'au moins 6 à 8 heures. Il peut aussi être appelé à siéger sur un comité de la Fondation mais l'implication est moindre (de deux à trois réunions par année).

Diversité :

Il est entendu que la Fondation prône la diversité au sein de son conseil d'administration et que, dès lors, si un candidat est dans une des catégories suivantes :

- Jeune (moins de 35 ans), femme, immigrant, personne à mobilité réduite, ...

sa candidature sera revue en priorité et analysée en fonction de sa motivation, tel que définie dans le formulaire de mise en candidature qu'il aura complété.

Compétences souhaitées :

1. Comme il n'y a pas de formation offerte en gouvernance par la FOIQ, avoir siégé sur un conseil d'administration ou avoir au moins suivi une formation de base en gouvernance de société;
2. avoir, dans le cadre de son travail d'ingénieur ou de participation à des CA, participé à un exercice de planification stratégique (définition de la mission, de la vision, des axes stratégiques);
3. être en mesure d'exercer son leadership auprès de ses contacts professionnels afin d'appuyer la directrice générale pour ouvrir de nouvelles portes et lui permettre ainsi de pouvoir amorcer des négociations avec de futurs partenaires et donateurs, le tout dans le but d'aider à générer des revenus;
4. agir avec intégrité et selon les valeurs de la FOIQ, qu'il doit faire siennes;
5. démontrer un jugement éthique dans le cadre de ses positions lors des débats au réunions du conseil;
6. avoir un sens de l'écoute et de respect lors de ses échanges aux réunions du conseil.